

20 rue Voie Chanteraine 51520 Recy
Tel : 03 26 65 18 00
Email : supportclient@marnebeton.fr
Web : www.marnebeton.fr



Centrale à béton :

RECY
REIMS/PRUNAY
REIMS/SAINT-BRICE-COURCELLES
SAINTE MENEHOULD
SOIGNY-AUX-MOULINS

SCEA ALLART
RUE ROBERT BARONNET

51490 Dontrien

Certification des 5 centrales à béton NF EN206

N° SYDEREP : FR300711_04QXJM
N° TVA : FR35 328069463

DATE	FACTURE	N° CLIENT	REFERENCE	COMMERCIAL
31/03/2025	F01250300478	412750	F01250300478	

Code	Libellé Article	Qté	U	PRIX HT	TOTAL HT	TVA
CHANTIER	DEPART					
NJB163A250	C16/20 X0 S3 Dm20 CEM2 250 pompable	1.25	M3	102.00	127.50	20 %
504	CONTRIB ENVIRON	1.25	UN	1.50	1.88	20 %
505	HAUSSE ENERGIE	1.25	UN	2.50	3.13	20 %
552	REP	1.25	UN	1.68	2.10	20 %

Mode de règlement : VB AVANT LIVRAISON

Echéance : 31/03/2025

Domiciliation

BANQUE SG REIMS ENTREPRISES
IBAN FR76 3000 3036 2400 0200 0456 420 - BIC SOGEFRPP
OPTION TVA SUR LES DEBITS

Total HT :	134.61 €
Total TVA :	26.93 €
Total TTC :	161.54 €
RESTE A PAYER :	161.54 €

ATTENTION : Nous vous demandons de RESPECTER ABSOLUMENT L'ECHEANCE INDIQUEE en application de la loi de modernisation du 04.04.2008 ; PENALITES DE RETARD au taux BCE + 10 points sans pouvoir être inférieur à 3 fois le taux légal. AUCUN ESCOMPTE NE SERA ACCORDE POUR REGLEMENT ANTICIPE. Tout professionnel en situation de retard de paiement est de plein droit débiteur, à l'égard du créancier, d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement, d'un montant de 40 €. Lorsque les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de cette indemnité forfaitaire, le créancier peut demander une indemnisation complémentaire sur justification.

Facture

N° Facture	Référence	Date du document	N° Client	Nom du client
F01250300478	F01250300478	31/03/2025	412750	CLIENT COMPTANT ASSUJETTI

Détail des livraisons

Date	N° BL	Code client	Code article	Désignation	QTE	Unité
Chantier : DEPART DEPART						
12/03/2025	008805148	412750	NJB163A250	C16/20 X0 S3 Dm20 CEM2 250 pompable	1.25	M3
12/03/2025	008805148	412750	552	REP	1.25	UN